

UNIVERSITÉ DE ROUEN NORMANDIE
RELEVÉ DE DÉCISIONS
CFVU
07 MARS 2025

Présidence

Direction Générale des services

Sylvie MONSINJON

Affaire suivie par :

Responsable des Instances

02.35.14.67.69

secretariatcfvu@univ-rouen.fr

Mont-Saint-Aignan, le 27 février 2025

Monsieur le président de l'université de Rouen Normandie

à

Mesdames et messieurs les membres de la commission formation et vie universitaire de l'université de Rouen Normandie

INVITATION

Commission formation et vie universitaire de l'université de Rouen Normandie

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes invités à participer à la commission formation et vie universitaire de l'université de Rouen Normandie qui aura lieu :

Vendredi 7 mars 2025, à 13h45

1 Rue Thomas Becket
Espace Jean-Marc DUCLOS
Université de Rouen Normandie – Mont-Saint-Aignan

ORDRE DU JOUR :

1. Informations générales
2. Budget 2025 – enveloppe formation (vote)
3. Elections
 - a. Commission des aides sociales et des initiatives étudiantes (CASIE) : 4 représentants associatifs étudiants
 - b. CORESS : 1 personnalité extérieure membre de la CFVU
 - c. Conseil des sports : représentants des personnels : 3 enseignants et 3 BIATSS – représentants des étudiants : 8 étudiants, à raison de 2 par secteurs de formation
 - d. CEROUEN : représentants des personnels : 4 enseignants-chercheurs représentants des unités de recherche (1 dans le champ MENE, 1 dans le champ CBS, et 2 dans le champ HCS dont 1 ayant une connaissance spécifique dans le domaine du sport), 2 enseignants ou enseignants-chercheurs issus de deux composantes différentes, et 1 BIATSS
4. Passage en alternance du Master DAF et du BUT GCGP (vote)
5. Modifications des maquettes du Master SDM et du Master DAF (vote)
6. Modification de l'intitulé du Parcours Compétences Managériales et Pilotage des Organisations Responsables du master MAE
7. Présentation des projets FSDIE et CVEC dont le montant est supérieur à 5 000 € (vote)
8. Désignation des membres de la commission ARE (vote)
9. CVEC
 - a. Composition de la commission (vote)
 - b. Appel à projet
 - c. Lettre de cadrage
 - d. Bilan
10. Présentation du bilan des césures
11. Questions diverses (à transmettre 48 heures avant la date de réunion à l'adresse : secretariatcfvu@univ-rouen.fr)

Cette convocation vaut ordre de mission

Le président de l'Université de Rouen Normandie


Franck LE DERF

Présidence

Vice-présidence CFVU

Direction Générale des services

Sylvie MONSINJON

DEPE

Affaire suivie par :

Marjorie CESNE

secretariatcfvu@univ-rouen.fr

CFVU

07 mars 2025 - URN

Décision n°CFVU-2024-37

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 35 votants dont 6 membres représentés

Budget 2025 – enveloppe formation

- Vu le diaporama en annexe

Approbation de l'enveloppe formation du budget 2025

Pour	34
Contre	0
Abstention	1

La CFVU approuve l'enveloppe formation du budget 2025.

Fait à Rouen, le 07 mars 2025

Le Président de l'Université de Rouen Normandie


Franck LE DERF

COMMISSION DU BUDGET COMMISSION DES RESSOURCES

27 FEVRIER 2025

3. Budget 2025 – enveloppes Recherche et Formation

Cadrage des enveloppes Formation et Recherche

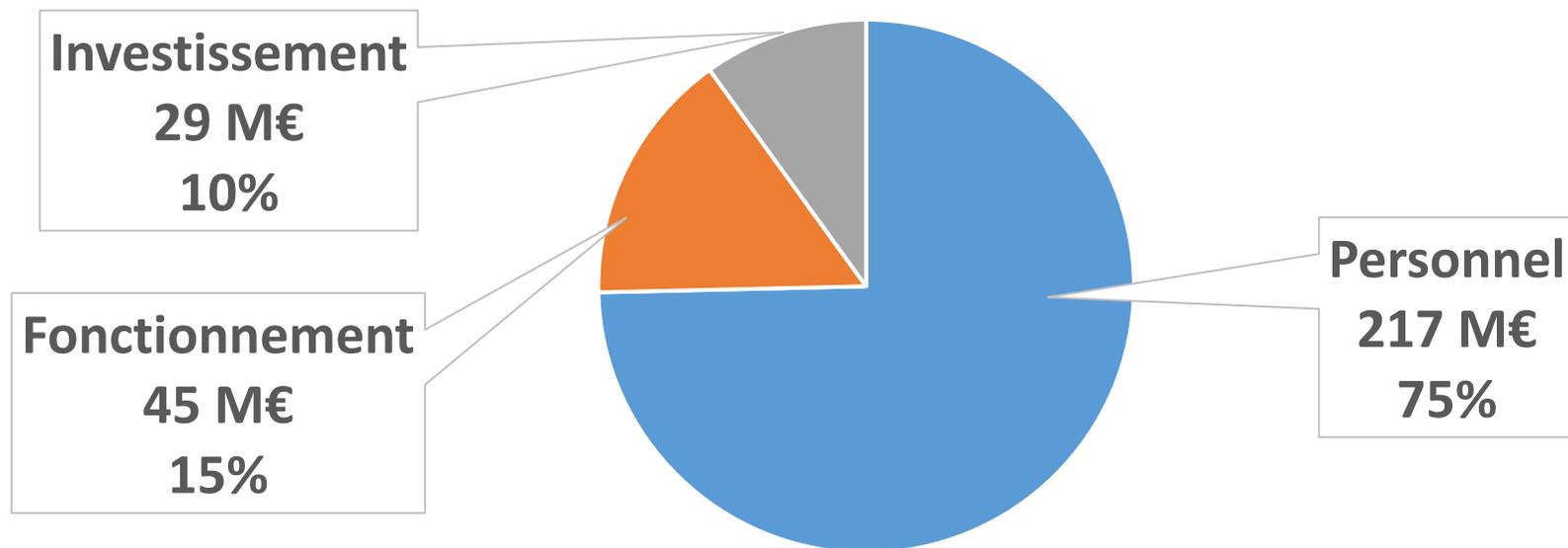
Enveloppes Formation et Recherche :

- **Article L712-6-1-I et II du code de l'éducation :**
 - La **CFVU** : *adopte la répartition de l'enveloppe des moyens destinée à la formation telle qu'allouée par le conseil d'administration et sous réserve du respect du cadre stratégique de sa répartition, tel que défini par le conseil d'administration ;*
 - La **CR** : *répartit l'enveloppe des moyens destinée à la recherche telle qu'allouée par le conseil d'administration et sous réserve du cadre stratégique de sa répartition, tel que défini par le conseil d'administration.*
- **Statuts de l'université** : « *La commission des ressources a pour mission de préparer la répartition de l'enveloppe des moyens destinés à la formation et à la recherche, tels qu'alloués par le conseil d'administration et sous réserve du respect du cadre stratégique de sa répartition tel que défini par le conseil d'administration.* »

Budget initial 2025 : la prévision de dépenses (AE)

Budget initial 2024	Budget initial 2025	Evolution
277 M€	291 M€	+14 M€ (+5,0 %)

Répartition des autorisations d'engagement par enveloppe

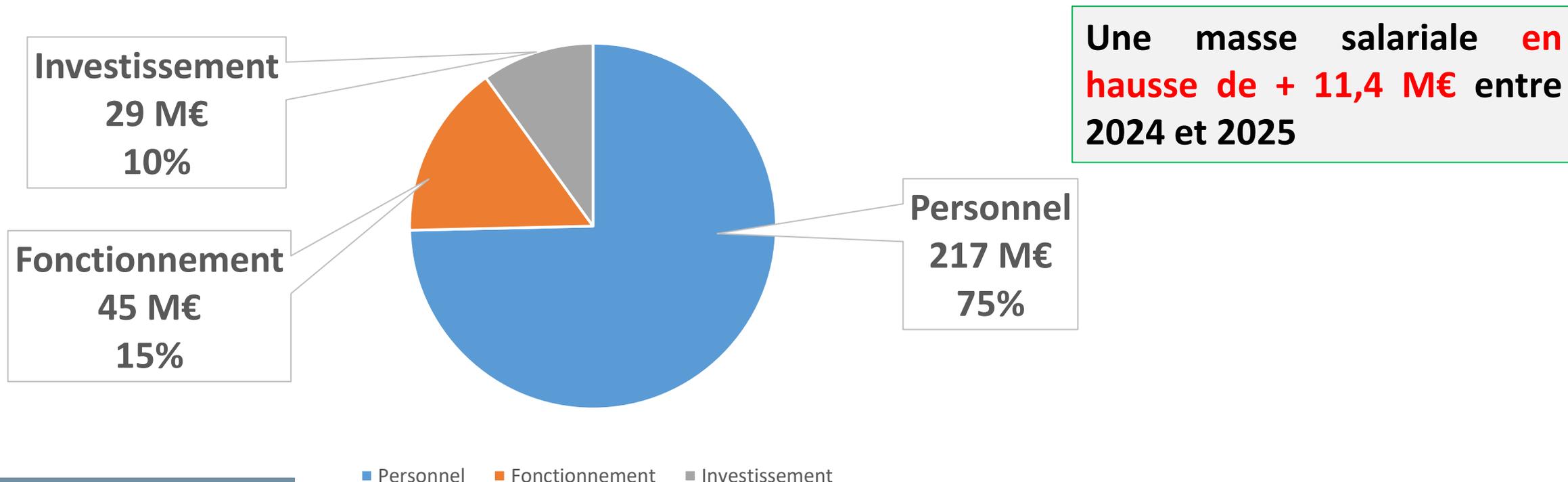


■ Personnel ■ Fonctionnement ■ Investissement

Budget initial 2025 : la prévision de dépenses (AE)

Budget initial 2024	Budget initial 2025	Evolution
277 M€	291 M€	+14 M€ (+5,0 %)

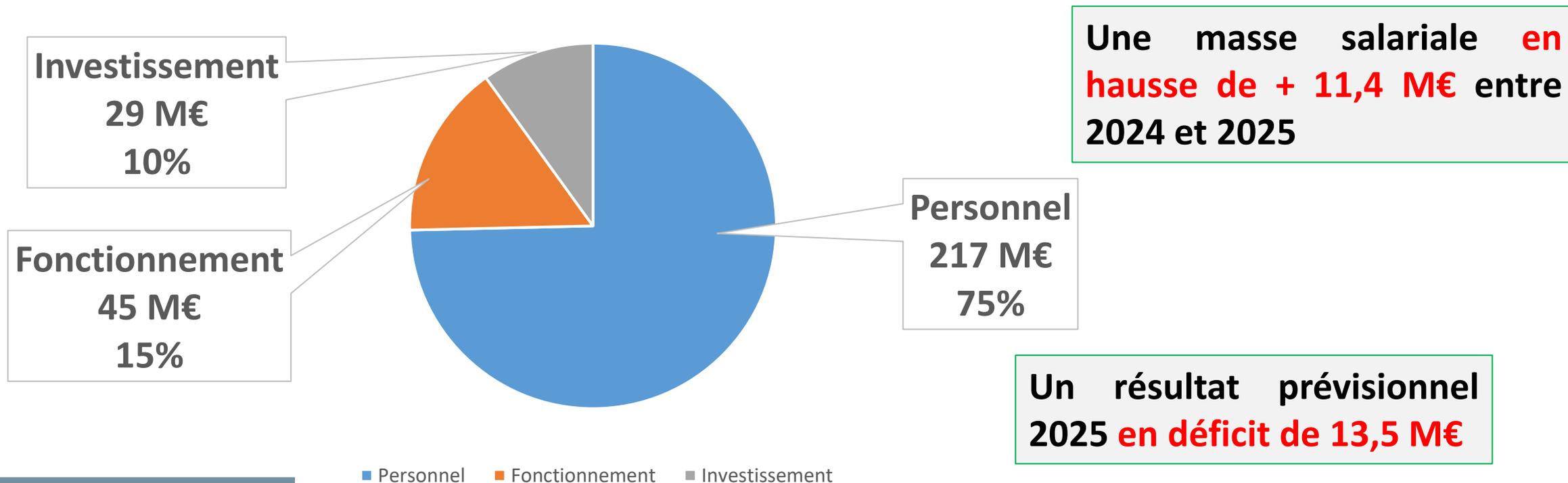
Répartition des autorisations d'engagement par enveloppe



Budget initial 2025 : la prévision de dépenses (AE)

Budget initial 2024	Budget initial 2025	Evolution
277 M€	291 M€	+14 M€ (+5,0 %)

Répartition des autorisations d'engagement par enveloppe



Préparation des enveloppes budgétaires dédiées à la formation

Enveloppe Formation

Enveloppe **Formation** : **21 901 200 €** (22 630 200 € en 2024)

Une proposition de budget **initial** 2025 avec une répartition prévisionnelle suivante* :

- Réussites étudiantes : **1 500 000 €** (1 500 000 € en 2024)
- Personnel : **9 000 000 €** (9 500 000 € en 2024)
- Fonctionnement : **8 242 700 €** (7 883 200€ en 2024)
- Investissement : **3 158 500 €** (3 747 000 € en 2024)

*soumise au vote de la CFVU après avis de la CORESS

Des périmètres différents

Les composantes n'ont pas toutes exactement le même périmètre :

- La composante « IUT d'Evreux » inclut le Campus d'Evreux dans certaines enveloppes.
- La composante « UFR STAPS » inclut le département des formations STAPS et le service commun SUAPS (à destination de tous les étudiants et personnels)

Notifications des crédits provenant de la FCA

Comme l'année dernière, les crédits correspondants aux reversements de la formation continue et d'alternance (FCA) seront notifiés aux composantes dès le budget initial en fonctionnement et investissement.

Fonctionnement

Il faut noter que la répartition de cette enveloppe au titre du BI 2025 reste une prévision à date. Ainsi, au cours de l'année, chaque composante pourra voir cette dotation initiale, traduite en crédits ouverts, revue à la hausse ou à la baisse:

- Par des virements internes entre masse (fonctionnement vers investissement ou l'inverse)
- Par l'existence d'un ou plusieurs budgets rectificatifs

Enveloppe Fonctionnement 2025

Centre financier	Crédits Ouverts (hors projet et convention)	Budget Réalisé au 31/12/2024	Demande budget initial 2025 (avec FCA)	Proposition budget initial hors FCA 2025	Reversement FCA 2025	Total Budget initial fonctionnement
902 (UFR DESP)	695 000 €	694 636 €	695 000 €	500 000 €	195 000 €	695 000 €
903 (UFR LSH)	496 500 €	507 939 €	525 000 €	500 000 €	25 000 €	525 000 €
904 (UFR S&T)	1 315 700 €	1 300 727 €	1 680 000 €	1 350 000 €	250 000 €	1 600 000 €
905 (UFR SHS)	268 000 €	242 726 €	270 000 €	180 000 €	90 000 €	270 000 €
906 (UFR Santé)	1 200 000 €	1 177 296 €	1 300 000 €	1 100 000 €	200 000 €	1 300 000 €
907 (UFR STAPS)	690 000 €	696 529 €	690 000 €	640 000 €	50 000 €	690 000 €
908 (IUT R)	1 150 000 €	974 525 €	1 275 770 €	620 000 €	600 000 €	1 220 000 €
909 Campus Evreux	780 000 €	815 459 €	780 000 €	630 000 €	150 000 €	780 000 €
910 (IPAG)	12 000 €	10 175 €	12 700 €	11 000 €	1 700 €	12 700 €
913 (IAE)	230 000 €	185 873 €	230 000 €	70 000 €	140 000 €	210 000 €
923 (INSPE)	700 000 €	915 803 €	879 000 €	870 000 €	9 000 €	879 000 €
928 (ESITech)	61 000 €	52 892 €	61 000 €	50 000 €	11 000 €	61 000 €
Total	7 598 200 €	7 574 580 €	8 398 470 €	6 521 000 €	1 721 700 €	8 242 700 €

➤ Proposition de l'enveloppe Fonctionnement : **8 242 700 €** (hors projets et conventions)

Investissement

Cette enveloppe correspond aux travaux et aux achats identifiés comme **immobilisés** (ordinateurs, mobiliers, matériels pédagogiques, ...).

De la même façon que pour la section de fonctionnement, **l'enveloppe in fine attribuée à chaque composante peut être différente** des **Crédits Ouverts** (ou Autorisation d'Engagement) du fait des virements en cours d'année ou des **éventuels Budgets rectificatifs**.

Cette enveloppe se construit sur la base des **demandes** présentées par les composantes en conférence ressources

Enveloppe Investissement 2025

Centre financier	Crédits Ouverts 2024	Budget Réalisé au 31/12/2024	budget initial 2025 demandé	Proposition budget initial hors FCA 2025	Reversement FCA 2025	Total Budget initial investissement
902 (UFR DESP)	160 000 €	156 717 €	127 050 €	90 000 €	35 000 €	125 000 €
903 (UFR LSH)	200 000 €	153 175 €	140 000 €	140 000 €		140 000 €
904 (UFR S&T)	880 000 €	764 698 €	926 207 €	650 000 €	150 000 €	800 000 €
905 (UFR SHS)	75 000 €	72 806 €	65 000 €		60 000 €	60 000 €
906 (UFR Santé)	550 000 €	420 993 €	1 040 000 €	400 000 €	150 000 €	550 000 €
907 (UFR STAPS)	80 000 €	64 972 €	210 000 €	150 000 €	10 000 €	160 000 €
908 (IUT R)	735 000 €	516 680 €	711 000 €	300 000 €	200 000 €	500 000 €
909 Campus Evreux	450 000 €	466 639 €	500 000 €	250 000 €	180 000 €	430 000 €
910 (IPAG)	5 000 €	3 790 €	3 500 €	3 500 €		3 500 €
913 (IAE)	30 000 €	48 103 €	30 000 €	30 000 €		30 000 €
923 (INSPE)	512 000 €	166 924 €	725 000 €	300 000 €		300 000 €
928 (ESITech)	50 000 €	60 352 €	60 000 €	50 000 €	10 000 €	60 000 €
Total	3 727 000 €	2 895 849 €	4 537 757 €	2 363 500 €	795 000 €	3 158 500 €

➤ Proposition de l'enveloppe Investissement : **3 158 500 €**

Enveloppe Personnel

Proposition de répartir l'enveloppe de la manière suivante :

➤ Budget vacations	627 740 €
➤ Budget des heures complémentaires	7 314 420 €
➤ Budget des heures de référentiel	1 038 761 €

Soit 8 980 921 € (pour un budget total de 9 000 000 €)

NB: il s'agit d'un cadrage général car la consommation des enveloppes peut être plus élevée (cf. heures complémentaires). A ce stade, la proposition faite sur cette enveloppe globale est quasi identique à celle votée par le CA.

Vacations

Cette enveloppe correspond aux tuteurs des salles informatiques, aux surveillants d'examen, aux « preneurs de notes » pour les étudiants sportifs de haut niveau ou en situation de handicap, aux tuteurs d'examen pour ces mêmes étudiants.

Les demandes de tuteurs d'enseignement et d'accompagnement sont discutées dans le cadre des projets ARE.

Budget Vacations 2025

Centre financier	Budget 2024 réalisé	Budget initial 2025 Demandé	Proposition budget initial 2025
902 (UFR DESP)	82 398 €	80 000 €	80 000 €
903 (UFR LSH)	216 275 €	191 000 €	191 000 €
904 (UFR S&T)	39 626 €	35 000 €	35 000 €
905 (UFR SHS)	107 523 €	144 467 €	130 000 €
906 (UFR Santé)	34 188 €	100 000 €	100 000 €
907 (UFR STAPS)	43 370 €	56 000 €	56 000 €
908 (IUT R)	3 804 €	18 000 €	16 000 €
909 (IUT E)	1 662 €	10 935 €	10 000 €
910 (IPAG)	4 563 €	2 500 €	2 500 €
913 (IAE)	6 778 €	6 000 €	6 000 €
923 (INSPE)	453 €	540 €	540 €
928 (ESITech)	657 €	700 €	700 €
Sous-total CP	541 297 €	645 142 €	627 740 €

Heures Complémentaires et Heures « Référentiel »

Elles correspondent à deux enveloppes distinctes mais dans les faits, il est difficile de les différencier en matière d'exécution budgétaire. En effet, pour certains collègues, les heures « référentiel » sont constitutives du **service statutaire**. Pour d'autres, elles sont en dehors de leur service, ce qui génère une mise en paiement sous forme **d'heures complémentaires**.

NB: la mise en place d'OSE devrait permettre d'assurer un suivi plus fin

Heures complémentaires

- Le coût horaire d'une heure complémentaire chargée (pour l'établissement) peut varier de **45,68€** pour un fonctionnaire (titulaire ou autre) à plus de **55€** pour un salarié du secteur privé **lié principalement à un taux de charge différent.**
- Selon le statut des intervenants, il existe donc des variations d'une composante à l'autre et d'une année à l'autre pour une composante.
- Au 1^{er} juillet 2022, il y a eu une revalorisation de 3,5% de l'heure complémentaire brute chargée, puis de 1,5% au 1^{er} juillet 2023

Budget Heures complémentaires

Centre financier	HC réalisées en 2024	Demande en H en 2025	Demande en € en 2025	Nb HC arbitrées en 2025	Budget initial en € en 2025
902 (UFR DESP)	23 180	20 860	1 079 583 €	20 000	1 035 075 €
903 (UFR LSH)	25 466	24 000	1 237 523 €	22 000	1 134 396 €
904 (UFR S&T)	16 595	16 000	786 364 €	16 000	786 364 €
905 (UFR SHS)	9 721	10 000	522 783 €	10 000	522 783 €
906 (UFR Santé)	9 023	7 500	412 510 €	7 500	412 510 €
907 (UFR STAPS)	11 642	11 000	564 627 €	11 000	564 627 €
908 (IUT R)	27 548	28 504	1 423 633 €	27 000	1 348 516 €
909 (IUT E)	12 978	14 900	742 077 €	14 000	697 254 €
910 (IPAG)	1 375	1 040	49 150 €	1 040	49 150 €
913 (IAE)	5 605	5 500	306 067 €	5 200	289 373 €
923 (INSPE)	8 525	8 040	361 895 €	8 040	361 895 €
928 (ESITech)	2 247	2 300	112 477 €	2 300	112 477 €
Total	153 906	149 644	7 598 690 €	144 080	7 314 420 €

Heures « référentiel »

- Ces heures sont uniquement assurées par des **titulaires** de l'établissement.
- Elles **sont** constitutives du service statutaire ou au-delà du service **payées** sous forme d'heures complémentaires.
- Dans ce cas, le coût horaire chargé est fixe : **45,68€ (base 2023)**.

Budget des heures de référentiel

Centre financier	H réf réalisées en 2024	Demande budget initial 2025 en heures	Demande budget en euro 2025	Proposition Heures 2025	Budget 2025 (hors Directeurs des études, ARE et Encadrement Tuteur)
902 (UFR DESP	1 999	2 000	90 004	2000	91 400 €
903 (UFR LSH)	2 596	2 600	117 005	2600	118 820 €
904 (UFR S&T)	3 608	3 600	162 006	3600	164 520 €
905 (UFR SHS)	1 780	1 700	76 503	1700	77 690 €
906 (UFR Santé)	484	508	22 861	500	22 850 €
907 (UFR STAPS)	2 670	3 000	135 005	2700	123 390 €
908 (IUT R)	3 332	3 820	171 907	3500	159 950 €
909 (IUT E)	2 061	2 600	117 005	2300	105 110 €
910 (IPAG)	11	30	1 350	30	1 371 €
913 (IAE)	825	1 100	49 502	1000	45 700 €
923 (INSPE)	2 541	2 400	108 004	2400	109 680 €
928 (ESITech)	341	400	18 001	400	18 280 €
Total	22 247	23 758	1 069 153	22730	1 038 761 €

Bilan de la proposition d'enveloppe Formation

Enveloppe **Formation** allouée par le CA: **21 901 200 €**

➤ Personnel : **8 980 921€**

Budget vacations 627 740 €

Budget des heures complémentaires 7 314 420 €

Budget des heures de référentiel 1 038 761 €

➤ Fonctionnement : **8 242 700 €**

➤ Investissement : **3 158 500 €**

➤ Réussites étudiantes : **1 500 000 €**

Bilan de la proposition d'enveloppe Formation

Budget initial 2025

Centre financier	Total Fonctionnement 2025 proposé	total fct demandé	Total investissement 2025 proposé	total investissement demandé	Heures complémentaires proposées	Heures Référentiel proposées	Vacations proposées	Total BI proposé 2025	Budget total demandé 2025
902 (UFR DESP)	695 000 €	695 000 €	125 000 €	127 050 €	1 035 075 €	91 400 €	80 000 €	2 026 475 €	2 071 637 €
903 (UFR LSH)	525 000 €	525 000 €	140 000 €	140 000 €	1 134 396 €	118 820 €	191 000 €	2 109 216 €	2 210 527 €
904 (UFR S&T)	1 600 000 €	1 680 000 €	800 000 €	926 207 €	786 364 €	164 520 €	35 000 €	3 385 884 €	3 554 577 €
905 (UFR SHS)	270 000 €	270 000 €	60 000 €	65 000 €	522 783 €	77 690 €	130 000 €	1 060 473 €	1 078 753 €
906 (UFR Santé)	1 300 000 €	1 300 000 €	550 000 €	1 040 000 €	412 510 €	22 850 €	100 000 €	2 385 360 €	2 875 371 €
907 (UFR STAPS)	690 000 €	690 000 €	160 000 €	210 000 €	564 627 €	123 390 €	56 000 €	1 594 017 €	1 655 633 €
908 (IUT R)	1 220 000 €	1 275 770 €	500 000 €	711 000 €	1 348 516 €	159 950 €	16 000 €	3 244 466 €	3 626 478 €
909 (IUT E)	780 000 €	780 000 €	430 000 €	500 000 €	697 254 €	105 110 €	10 000 €	2 022 364 €	2 150 017 €
910 (IPAG)	12 700 €	12 700 €	3 500 €	3 500 €	49 150 €	1 371 €	2 500 €	69 221 €	69 200 €
913 (IAE)	210 000 €	230 000 €	30 000 €	30 000 €	289 373 €	45 700 €	6 000 €	581 073 €	621 569 €
923 (INSPE)	879 000 €	879 000 €	300 000 €	725 000 €	361 895 €	109 680 €	540 €	1 651 115 €	2 074 285 €
928 (ESITech)	61 000 €	61 000 €	60 000 €	60 000 €	112 477 €	18 280 €	700 €	252 457 €	251 477 €
Total	8 242 700 €	8 398 470 €	3 158 500 €	4 537 757 €	7 314 420 €	1 038 761 €	627 740 €	20 382 121 €	22 239 525 €

➤ 20 382 121 €

➤ 1 500 000 € (ARE)

Soit 21 882 121€ pour une enveloppe votée en CA de 21 901 200€

Présidence

Vice-présidence CFVU

Direction Générale des services

Sylvie MONSINJON

DEPE

Affaire suivie par :

Marjorie CESNE

secretariatcfvu@univ-rouen.fr

CFVU
07 mars 2025 - URN
Décision n°CFVU-2024-38

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 35 votants dont 6 membres représentés

Désignations au sein de la Commission des Aides Sociales et des Initiatives Etudiantes (CASIE)

- Vu l'article 16-4 des statuts de l'Université de Rouen Normandie
- Vu le diaporama en annexe

Désignation de 4 représentants associatifs étudiants (1^{er} tour)

Antoine BESNARD	13
Noémie HEUBERT	14
Léa CHEVAUCHE	20
Juliette MALLANDAIN	14
Nicolas GRILLON	15
Matteo GEERAERTS	16
Mathéo DULONG-BOGEY	9
Bulletins blancs	4

Désignation de 4 représentants associatifs étudiants (2nd tour) suite à égalité entre deux candidats au 1^{er} tour

Antoine BESNARD	17
Noémie HEUBERT	9
Juliette MALLANDAIN	5
Mathéo DULONG-BOGEY	3
Bulletins blancs	2

**Léa CHEVAUCHE, Nicolas GRILLON, Matteo GEERAERTS et Antoine BESNARD sont élus pour
siéger au sein de la CASIE.**

Fait à Rouen, le 07 mars 2025

Le Président de l'Université de Rouen Normandie


Franck LE DERF

Présidence**Vice-présidence CFVU****Direction Générale des services**

Sylvie MONSINJON

CFVU**07 mars 2025 - URN****Décision n°CFVU-2024-39****DEPE**

Affaire suivie par :

Marjorie CESNE

secretariatcfvu@univ-rouen.fr

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 35 votants dont 6 membres représentés

Désignations au sein du Conseil des Sports

- Vu l'article 19 des statuts de l'UFR STAPS
- Vu le diaporama en annexe

Désignation de 3 personnels enseignants

Mouloud DJEBBARI	35
Julien LATOUR	34
Abstention	0

Mouloud DJEBBARI et Julien LATOUR sont élus pour siéger au sein du Conseil des Sports.

Désignation de 3 personnels BIATSS

Amandine FRAPSAUCE	29
Marion DULOIR	32
Bulletins blancs	2

Amandine FRAPSAUCE et Marion DULOIR sont élues pour siéger au sein du Conseil des Sports.

Désignation de 2 étudiants – Secteur Disciplines Juridiques, Économiques et de Gestion

En l'absence de candidats, la désignation est reportée à une date ultérieure.

Désignation de 2 étudiants – Secteur Lettres et Sciences Humaines et Sociales

Théo FOLIO	25
Erwan GOURRE	25
Bulletins blancs	7

Théo FOLIO et Erwan GOURRE sont élus pour siéger au sein du Conseil des Sports.

Désignation de 2 étudiants – Secteur Sciences et Technologies

Faris MIFTARI	31
Abstention	0

Faris MIFTARI est élu pour siéger au sein du Conseil des Sports.

Désignation de 2 étudiants – Secteur Disciplines de Santé

Sophia MORALES	31
Abstention	0

Sophia MORALES est élue pour siéger au sein du Conseil des Sports.

Fait à Rouen, le 07 mars 2025

Le Président de l'Université de Rouen Normandie


Franck LE DERF

Présidence**Vice-présidence CFVU****Direction Générale des services**

Sylvie MONSINJON

DEPE

Affaire suivie par :

Marjorie CESNE

secretariatcfvu@univ-rouen.fr**CFVU****07 mars 2025 - URN****Décision n°CFVU-2024-40**

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 35 votants dont 6 membres représentés

Désignations au sein du comité de pilotage du CEROUEN

- Vu l'article 7 des statuts du CEROUEN
- Vu le diaporama en annexe

Désignation de 2 enseignants ou enseignants-chercheurs issus de deux composantes différentes

Jacques COURTECUISSÉ 34

Bulletin blanc 1

Jacques COURTECUISSÉ est élu pour siéger au sein du comité de pilotage du CEROUEN.

Fait à Rouen, le 07 mars 2025

Le Président de l'Université de Rouen Normandie


Franck LE DERF

Présidence

Vice-présidence CFVU

Direction Générale des services

Sylvie MONSINJON

CFVU

07 mars 2025 - URN

Décision n°CFVU-2024-41

DEPE

Affaire suivie par :

Marjorie CESNE

secretariatcfvu@univ-rouen.fr

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 35 votants dont 6 membres représentés

Modification des maquettes du Master SDM et du Master DAF et du BUT Génie Chimique

➤ Vu le tableau en annexe

Approbation de la modification des maquettes du Master SDM et du Master DAF et du BUT Génie Chimique

Pour	35
Contre	0
Abstention	0

La CFVU approuve la modification des maquettes du Master SDM et du Master DAF et du BUT Génie Chimique.

Fait à Rouen, le 07 mars 2025

Le Président de l'Université de Rouen Normandie


Franck LE DERF

Composante	Mention	Nombre d'éléments	Nature	Commentaire
UIT Rouen	BUT Génie chimique - génie des procédés	-	- Evolution du contenu de l'enseignement sans modification de l'intitulé de la matière - Modifications de volumes horaires	Passage en alternance du S3
UFR DESP	Master Droit des affaires	-	- Evolution du contenu de l'enseignement sans modification de l'intitulé de la matière - Modifications des coefficients et le cas échéant du nombre de crédits	Passage en alternance du M2 Annualisation de la formation Modification des MCCC en contrôle continu
UFR ST	Master Sciences de la matière	-	- Evolution du contenu de l'enseignement sans modification de l'intitulé de la matière - Changement d'intitulé d'une matière ou d'une UE - Ajout ou suppression d'une UE ou d'une matière - Modifications des modalités de contrôles de connaissances et compétences - Modifications des coefficients et le cas échéant du nombre de crédits - Modifications de volumes horaires	Passage en alternance au niveau de la mention - Restructuration du Master => M1 et M2

Présidence

Vice-présidence CFVU

Direction Générale des services

Sylvie MONSINJON

CFVU

07 mars 2025 - URN

Décision n°CFVU-2024-42

DEPE

Affaire suivie par :

Marjorie CESNE

secretariatcfvu@univ-rouen.fr

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 35 votants dont 6 membres représentés

Modification de l'intitulé du Parcours Compétences Managériales et Pilotage des Organisations Responsables du Master MAE

➤ Vu la note en annexe

Approbation de la modification de l'intitulé du Parcours Compétences Managériales et Pilotage des Organisations Responsables du Master MAE

Pour	35
Contre	0
Abstention	0

La CFVU approuve la modification de l'intitulé du Parcours Compétences Managériales et Pilotage des Organisations Responsables du Master MAE.

Fait à Rouen, le 07 mars 2025

Le Président de l'Université de Rouen Normandie


Franck LE DERF

Institut d'Administration des Entreprises,
Université de Rouen Normandie

Rouen, le 13 février 2025

Hurson Christian, Directeur
06 16 51 95 45
christian.hurson@univ-rouen.fr

Objet : Note explicative du changement de nom d'un parcours du master MAE

Le master mention MAE (Master Administration des Entreprises), anciennement DESS CAEE (Certificat d'Aptitude à l'Administration des Entreprise) est le diplôme historique des IAE qui ont souhaité se positionner dès leur origine sur la double compétence. Il permet d'offrir, dans sa version classique, une vision globale de la gestion et du management à des étudiants issus de formations autre que la gestion (scientifiques, pharmaciens, littéraires, sciences humaines, juristes etc.). Pour ces étudiants il facilite l'intégration dans le monde de l'entreprise. Il intéresse aussi des personnels d'entreprise ou d'organismes publics en formation tout au long de la vie, pour ceux-ci il représente un booster de carrière. L'intérêt de ce master, proposé par l'ensemble des IAE, réside aussi dans son caractère généraliste et dans sa capacité à accueillir des étudiants d'origines très variées pour des échanges interdisciplinaires. Actuellement le master MAE de l'IAE de Rouen Normandie propose deux parcours :

1. Parcours Entrepreneuriat responsable en M1 et M2, qui accueille des étudiants non gestionnaires qui ont un projet entrepreneurial.
2. Parcours Compétences managériales et pilotage des organisations responsables (master 2 uniquement), exclusivement dédié à des étudiants déjà titulaires d'un master d'une autre discipline que gestion, ou ayant validé un M1 d'une autre discipline que gestion. Aussi, actuellement des étudiants du master sciences du médicament (UFR Santé) suivent une partie des enseignements de ce parcours, et d'autres collaborations inter-composantes sont possibles et souhaitées par l'IAE sur ce parcours.

Actuellement ce master peine à trouver son public. Une des raisons identifiées est un intitulé « vieillissant » ne facilitant pas l'identification du positionnement de la formation par les potentiels étudiants. En fait ce master correspond à ce que le public connaît désormais usuellement sous la dénomination MBA « Master of Business Administration ». De nombreux IAE ont d'ailleurs déjà intégré le sigle dans l'intitulé des parcours de leurs MAE, par exemple : Paris MAE "MBA Global executive" "International MBA", "management général", Lille MAE "MBA international executive", Amiens MAE "MBA parcours double compétence" "MBA parcours Management, Fonction d'encadrement et de direction" etc.

C'est pour cela que le conseil de l'IAE a voté un changement d'intitulé du parcours « Compétences managériales et pilotages des organisations » en « **Master in Business Administration (MBA) Management et pilotage des organisations** ». Changement d'intitulé que l'IAE soumet maintenant à l'approbation des élus de la CFVU.

Christian Hurson, Directeur IAE de Rouen Normandie



Présidence**Vice-présidence CFVU****Direction Générale des services**

Sylvie MONSINJON

CFVU**07 mars 2025 - URN****Décision n°CFVU-2024-43****DEPE**

Affaire suivie par :

Marjorie CESNE

secretariatcfvu@univ-rouen.fr

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 35 votants dont 6 membres représentés

Présentation des projets FSDIE et CVEC dont le montant est supérieur à 5 000 €

- Vu le diaporama en annexe

Approbation sur l'attribution d'une subvention de 14 250 € sur le fonds FSDIE pour la participation au Championnat d'Europe Universitaire de Football 2025 / EUSA

Pour	20
Contre	11
Abstention	4

La CFVU approuve l'attribution d'une subvention de 14 250 € sur le fonds FSDIE pour la participation au Championnat d'Europe Universitaire de Football 2025 / EUSA.

Approbation sur l'attribution d'une subvention de 8 256,21 € sur le fonds FSDIE pour le projet « Festival Les Pluriels »

Pour	34
Contre	0
Abstention	1

La CFVU approuve l'attribution d'une subvention de 8 256,21 € sur le fonds FSDIE pour le projet « Festival Les Pluriels ».

Fait à Rouen, le 07 mars 2025

Le Président de l'Université de Rouen Normandie



Franck LE DERF

Présidence

Vice-présidence CFVU

Direction Générale des services

Sylvie MONSINJON

CFVU

07 mars 2025 - URN

Décision n°CFVU-2024-44

DEPE

Affaire suivie par :

Marjorie CESNE

secretariatcfvu@univ-rouen.fr

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 35 votants dont 6 membres représentés

Désignation des membres de la commission ARE

- Vu la note en annexe

Approbation de la désignation des membres de la commission ARE

Pour	35
Contre	0
Abstention	0

La CFVU approuve la désignation des membres de la commission ARE.

Fait à Rouen, le 07 mars 2025

Le Président de l'Université de Rouen Normandie


Franck LE DERF

Composition de la commission Accompagnement et réussite des étudiants (ARE)

Les projets Accompagnement à la réussite étudiante (ARE) permettent de soutenir les équipes pédagogiques dans la mise en place de dispositifs et dans le développement d'expérimentations pédagogiques favorisant la réussite des étudiants et étudiantes. Ils visent prioritairement les licences, la mise en place de tutorat et de passerelles (Licences et BUT), mais peuvent aussi concerner les masters si le besoin d'accompagnement à la réussite s'avère indispensable.

Les missions de la commission ARE sont d'expertiser et d'émettre un avis sur chaque projet déposé. Deux experts sont affectés par projet par les vice-présidents du champ formation. Les avis des experts sont partagés en commission ARE afin de rendre une décision de manière collégiale. Les conclusions de la commission ARE sont soumises au vote de la CFVU.

La proposition de composition de la commission ARE est la suivante :

- Membres élus titulaires et suppléants de la CFVU
- Vice-Présidents Étudiants CA et CAC
- Vice-Présidents dans le champ de la formation
- Directeur Général des Services ou son représentant
- Membres du personnel du SAPHIRE désignés par leur direction
- Experts-métiers : référents numériques, PIX et CLES

Présidence

Vice-présidence CFVU

Direction Générale des services

Sylvie MONSINJON

DEPE

Affaire suivie par :

Marjorie CESNE

secretariatcfvu@univ-rouen.fr

CFVU

07 mars 2025 - URN

Décision n°CFVU-2024-45

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 35 votants dont 6 membres représentés

Lettre de cadrage – Projets CVEC

➤ Vu la note en annexe

Approbation de la lettre de cadrage des projets CVEC

Pour	35
Contre	0
Abstention	0

La CFVU approuve la lettre de cadrage des projets CVEC.

Fait à Rouen, le 07 mars 2025

Le Président de l'Université de Rouen Normandie


Franck LE DERF

Affaire suivie par
Hélène HOUISSE
Vice-Présidente Vie étudiante et vie de campus
Margot Beltran
Coordinatrice des projets CVEC

APPELS À PROJETS « CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS » 2025

La loi ORE a instauré, en 2018, une contribution à la Vie étudiante et de Campus inscrite dans le code de l'éducation. Ainsi, l'article L 841-5 prévoit l'acquittement par les étudiants inscrits en formation initiale (sauf exonération, essentiellement des étudiants boursiers) **d'une contribution** (103€ en 2024/2025) destinée à **favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention**

La part de cette Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC) - 46€ par étudiant en 2024/2025 produit initial pouvant être revu à la fin de l'année- reversée à l'Université de Rouen Normandie en tant qu'établissement affectataire, est destinée à abonder :

- Le Fonds de Solidarité et de Développement de la Vie Étudiante (FSDIE) (30%),
- Le budget du Service de Santé Etudiante (15%).
- Les appels à projets des composantes et services de l'établissement (55%) portant sur les thématiques suivantes :
 - La rénovation de la politique de **prévention** et l'amélioration de l'**accès aux soins** des étudiants ;
 - Le renforcement de l'**accompagnement social** des étudiants ;
 - Le développement de la **pratique sportive** des étudiants ;
 - La diversification des projets et **événements artistiques et culturels** dans les établissements d'enseignement supérieur ;
 - L'amélioration de l'**accueil** des étudiants.

Dans un souci de simplification administrative, les projets CVEC déposés par :

- le Service de Santé Etudiante
- la Direction des Enseignements et des Parcours Etudiants
- la Direction de la Culture
- le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)

seront désormais, dans un premier temps, étudiés dans le cadre du dialogue entre la Présidence et les directions de services puis, dans un second temps, proposés au vote de la CFVU sous la forme d'enveloppes budgétaires.

Une attention particulière sera portée aux projets veillant à :

- Inciter à la pratique sportive,
- Contribuer à des actions solidaires,
- Assurer la sécurité des étudiants à travers des actions de prévention secondaire et tertiaire,
- Favoriser le bien-être étudiant : espaces de détente, des salles de travail et espaces de coworking, espaces de repos, bulles de sieste...
- Favoriser les pratiques responsables et de développement durable.

Tous les projets répondant aux thématiques susmentionnées seront étudiés dans le cadre de l'enveloppe budgétaire dédiée. Pour se conformer au cadre réglementaire de la CVEC, un intérêt sera porté aux projets permettant de structurer la vie étudiante des campus.

À ce jour, plus de 480 projets ponctuels ou pluriannuels ont été financés dans le cadre de ces appels à projets.

À titre d'exemple, la création d'espaces de coworking, l'installation de nouveaux espaces sportifs, la mise en place d'ateliers de théâtre, le recrutement d'une sophrologue, la création d'espaces solidaires, l'aménagement de halls dans les composantes, l'acquisition de casiers pour les étudiants, la mise en place de distributeurs de protections périodiques, l'installation de bornes de recharge pour les téléphones portables et ordinateurs ...

Composition de la Commission CVEC :

- 2 Vice-Président(e)s Étudiant(e)s
- Vice-Président(e) Vie étudiante et vie de campus ou son représentant
- Vice-Président(e) Culture, Sciences et société, Documentation, Édition ou son représentant
- Directeur-ric(e) Général(e) des Services ou son représentant
- Directeur-ric(e) du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives ou son représentant
- Directeur-ric(e) de la Direction des Enseignements et du suivi des Parcours Étudiants ou son représentant
- Directeur-ric(e) du Service de Santé Étudiante ou son représentant
- Directeur-ric(e) de la Culture ou son représentant
- Le représentant étudiant de la Commission des Aides Sociales et des Initiatives Étudiantes issu du Conseil d'Administration
- 2 représentants étudiants du conseil des sports,
- 2 représentants étudiants de la CFVU élus à la commission CASIE
- 2 représentants étudiants du CAC élus à la commission culture
- 3 personnels représentants de la CFVU, élus au conseil des sports, en commission culture, en commission CASIE

Ces représentants sont élus au sein de leur commission d'origine.

Invités avec voix consultative :

- ✓ Directeur-ric(e) de la Communication
- ✓ Directeur-ric(e) du Service Commun de la Documentation
- ✓ Directeur-ric(e) de la Direction des Affaires Financières
- ✓ Directeur-ric(e) du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

Calendrier de dépôt des projets CVEC 2025 :

Pour tenir compte de la gestion du budget CVEC sur une année civile, deux campagnes de dépôt de projets sont prévues :

* L'appel à projets 1 (AAP1) ouvert aux projets dont la mise en œuvre est prévue en 2025

* L'appel à projets 2 (AAP2) ouvert aux projets qui seront réalisés en 2026

	OUVERTURE de la plateforme	FERMETURE de la plateforme	Commission CVEC	CFVU
AAP1	17 mars 2025	5 mai 2025	26 mai 2025	13 juin 2025
AAP2	13 octobre 2025	17 novembre 2025	8 décembre 2025	1 ^{ère} CFVU 2026*

*date à confirmer selon le calendrier universitaire 2025/2026

Ainsi, tout en respectant le principe de prudence budgétaire, l'AAP2 en fin d'année civile doit porter sur une volumétrie conséquente de projets à exécuter durant l'année N+1.

Procédure de mise en place d'un projet CVEC

EN AMONT DE L'OUVERTURE DE LA PLATEFORME

1. Le projet CVEC doit être élaboré en concertation avec :

- **La direction d'une ou plusieurs composantes** (à l'échelle d'un campus) ou **d'une direction de campus**, porteur du projet
- **Des étudiants** dont les noms, prénoms et filières devront être renseignés dans la rubrique « participants » du questionnaire
- **Le centre financier** qui assurera le suivi des dépenses



Les projets portés par des étudiants ou des associations étudiantes doivent être déposés auprès du Bureau de la Vie Étudiante dans le cadre du FSDIE projets.

2. **Prise de contact et collaboration impérative avec les services support en matière de vie étudiante.** Ces derniers doivent être sollicités pour émettre un avis sur les projets portant sur leur champ de compétences :

<u>Thématique</u>	<u>Service support</u>
La politique de prévention et l'amélioration de l'accès aux soins des étudiants	Service Santé Etudiante
Le renforcement de l'accompagnement social des étudiants	Service Santé Etudiante
Le développement de la pratique sportive des étudiants	SUAPS
La diversification des projets et événements artistiques et culturels dans les établissements d'enseignement supérieur	Direction de la culture
L'amélioration de l'accueil des étudiants	Direction des Enseignements et du Suivi des Parcours Étudiants (DEPE)



ATTENTION : Tout dossier qui ne respectera pas ces conditions ne sera pas étudié.

1. **Soumission du projet via Démarches simplifiées**

Le lien pour accéder aux questionnaires :

<https://demarches.adullact.org/commencer/appel-a-projets-cvec-n-1-2025>

Seront envoyés une semaine avant l'ouverture de la plateforme aux Directeurs Administratifs de Composantes et aux directeurs des services

Information : Pour remplir le questionnaire, il vous suffit de créer un compte sur la plateforme. Pour ce faire, il faut indiquer votre adresse mail et créer un mot de passe.

Créez-vous un compte demarches.adullact.org

Email (nom@site.com)

Mot de passe (8 caractères minimum)

[Créer un compte](#)

Le dossier devra indiquer la nature du projet, l'axe CVEC auquel il se rattache, le budget prévisionnel (répartition entre fonctionnement, investissement et masse salariale), l'adresse budgétaire (centre financier et domaine fonctionnel), le gestionnaire financier, les partenaires concernés, la pluri annualité du projet, l'argumentaire et les moyens de mise en œuvre du projet.

Le dossier devra être accompagné de toutes les pièces justificatives nécessaires (devis, plans, etc...).



ATTENTION : Tout dossier incomplet ne pourra pas être examiné par la commission.

2. Étude des projets par la commission CVEC

À l'issue de l'examen du dossier, la commission pourra valider, refuser ou valider partiellement le projet (sous réserve d'ajustements).

3. Approbation des projets par la CFVU

4. Notification de la décision au porteur de projet par courriel

- Dans le cas d'un **avis défavorable**, un courriel sera envoyé au porteur de projet afin d'expliquer la décision de la commission.
- Dans le cas d'un **avis favorable**, un courriel sera envoyé au porteur de projet, au Directeur Administratif et au gestionnaire financier indiquant la somme qui a été allouée pour le projet ainsi que le numéro d'EOTP attribué. Sur décision de la commission, la réalisation du projet sera confiée au porteur du projet ou déléguée aux services concernés de l'université, avec l'implication du porteur de projet.

5. Projets pluriannuels et récurrents

Les projets acceptés peuvent s'exécuter sur une ou plusieurs années budgétaires.

Dans le cas d'un projet pluriannuel, la dépense globale du projet doit être présentée avec un échéancier de crédits de paiement (CP) sur les exercices budgétaires années N et suivantes. Toute évolution du projet ou des crédits de paiement liés à ce projet, sur les années suivantes, doit faire l'objet d'un nouveau vote en commission CFVU.

Les projets pluriannuels peuvent être arrêtés sur proposition de la commission CVEC par une décision de la CFVU.

Dans le cas d'un projet récurrent c'est-à-dire annuel et répété à l'identique, celui-ci doit être présenté chaque année au titre de l'exercice budgétaire.

6. Modalités d'utilisation des financements accordés

En cas d'avis favorable, le montant accordé sera délégué à la direction de service ou la composante qui porte le projet. Les fonds seront versés sur le centre financier renseignée lors du dépôt du dossier sur Démarches simplifiées.

Les porteurs de projets doivent respecter les règles financières et comptables de l'université de Rouen Normandie : devis, bon de commande, respect des procédures de marchés publics, service fait, etc. Les dépenses doivent être engagées sur les fonds CVEC dédiés.

Les crédits seront attribués pour l'année civile de la demande. **Tous les crédits qui ne seront pas engagés avant le 31 Décembre de l'année en cours seront perdus dans la mesure où ils ne feront pas l'objet de report sur l'année suivante** (sauf le cas des projets pluriannuels).

Afin de garantir une gestion rigoureuse et appropriée des ressources allouées, il est indispensable de veiller à la bonne exécution des projets financés.

Communication

Les projets financés doivent être rendus visibles aux étudiants de l'université de Rouen Normandie.

Pour ce faire, un kit de communication CVEC est envoyé par le Bureau de la Vie Etudiante aux porteurs de projet.

Les porteurs de projets ont l'obligation de :

- Faire apparaître le logo de l'université et le logo « financé par la CVEC » sur l'ensemble des productions d'affichage et de communication du projet.
- Faire valider tous les supports de communication par le Bureau de la Vie Etudiante.

7. Bilan des projets

Après la réalisation du projet financé, le porteur de projet doit transmettre un bilan qualitatif et financier de réalisation du projet, au maximum deux mois après la date de fin du projet.

L'université de Rouen Normandie se réserve le droit de demander tout ou partie de la subvention en cas de refus de communication de la fiche bilan du projet ou des documents attestant la dépense.

L'université de Rouen Normandie attache une importance particulière à ce que chaque projet financé soit mené à bien, afin de garantir une gestion rigoureuse des ressources allouées et de respecter les engagements pris.

Informations générales

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur la CVEC sur le site de l'Université aux adresses suivantes:

<https://www.univ-rouen.fr/actualites/actions-et-projets-cvec/>

<https://www.univ-rouen.fr/vie-des-campus/la-contribution-vie-etudiante-et-de-campus-cvec/>

En cas de difficulté éventuelle rencontrée lors de l'avancement du projet (de la rédaction à la clôture du projet), votre interlocutrice privilégiée sera la coordinatrice des projets CVEC :

Margot Beltran
secretariat.aapcvec@univ-rouen.fr
02 35 14 63 17
Bureau de la Vie Etudiante
Direction des Enseignements et du suivi des Parcours Etudiants